



A LIRE ATTENTIVEMENT

Merville, le 3 juillet 2026

Madame, Monsieur,

Vous avez décidé de confier votre enfant à l'équipe éducative du collège Saint Robert ; nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée ou renouvelée.

Le collège est une étape dans la vie d'un enfant ou d'un adolescent. C'est d'abord un lieu d'apprentissage mais aussi un lieu de vie où l'enfant grandit et se construit. Notre but est d'accompagner chacun d'eux sur ce chemin. Ces objectifs sont inscrits dans notre projet éducatif. Vous pourrez le relire dans le livret de bord de votre enfant.

Le collège est aussi un lieu où ils ont plaisir à se retrouver. Notre souhait est de les accueillir individuellement ou ensemble dans la bonne humeur et de faire du collège un endroit où il fait bon vivre et travailler.

Toute l'équipe aura plaisir à vous accueillir le **Mardi 1er septembre** pour la prochaine rentrée scolaire. Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Directeur,
Didier VASSEUR

* _ *

1 – ORGANISATION GÉNÉRALE du COLLÈGE SAINT ROBERT

- **Directeur** : Monsieur Didier VASSEUR (*administration, liaison avec les familles, problèmes importants, questions financières, orientation*), reçoit sur rendez-vous.
- **Responsable pédagogique** : Madame Anne-Sophie HERNOUT : Coordination pédagogique, accompagnement des équipes, liaison école-collège.
- **Adjointe en pastorale scolaire** : Madame Bénédicte CLEP : pour toute question sur un sacrement, l'étape de la profession de foi ou l'accompagnement spirituel de votre enfant. Présence les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30 et le mercredi en semaine A de 9h30 à 12h30. pastorale@cscmerville.fr ou *EcoleDirecte*
- **Conseillères Principales d'Education** :
Madame Laetitia VANWILDERMEERSCH : Responsable de la vie scolaire (*absences, retards, discipline et vie dans l'établissement, PAI*) Tél. 03.28.42.76.77
Madame Pascale FLAN : Référente élèves à besoins éducatifs particuliers (PPRE, PAP, PPS). referent.elevesabep@cscmerville.fr ou *via EcoleDirecte*.
- **Secrétariat** : Madame Christine DIDIER (*transports scolaires, accidents, bourses, aides à la restauration, Ecole Directe, réunions parents/professeurs...*) – Tél. 03.28.42.82.60
Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, mercredi : de 8h00 à 12h30.
- **Comptabilité** : Madame Myriam MATTON (*facturation élèves, prélèvements, règlements cantine, voyages...*) – Tél. 03.28.42.83.83
Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 8h30 à 12h30 en semaine A.

2 – RENTRÉE

Elle est prévue le **MARDI 1er SEPTEMBRE 2026 (Merci de bien respecter ces horaires)** :

• à 8 h 30 pour les élèves de 6^{ème} (*ramassage scolaire aux horaires normaux*). A l'issue de l'appel des élèves dans leur classe, nous accueillerons les parents autour d'un café pour répondre aux éventuelles questions. La pause repas a lieu de 12h30 à 13h30 le jour de la rentrée.

• à 13 h 30 pour les élèves de 5^e - 4^e - 3^e

Afin de faciliter le bon déroulement de la rentrée, des listes de classe seront affichées dans la cour. Merci d'arriver vers 13h10.

Chaque élève trouvera donc facilement la classe qui lui a été attribuée pour l'année scolaire. Il ne sera procédé à aucun changement.

La journée ou demi-journée de rentrée se déroule avec le professeur principal et se termine à 16h30.

☞ **En cas d'absence de votre enfant le jour de la rentrée, veuillez nous le signaler au 03.28.42.76.77 (bureau de vie scolaire/absences).**

3 - LIVRES et PAPETERIE

a) Les professeurs de chaque classe ont établi une liste de fournitures utilisées durant l'année scolaire.

Cette **papeterie (pour ceux qui en ont fait la demande)** et les **livres scolaires** seront distribués aux élèves selon le planning suivant :

Mardi	{	10 h - 12 h → 6 ^e		Jeudi	{	10 h - 12 h → 4 ^e
25 août	{	14 h - 16 h → 5 ^e		27 août	{	14 h - 16 h → 3 ^e

Le colis de fournitures sera vérifié sur place par vos soins. Toute erreur doit être signalée immédiatement, aucune réclamation ne sera acceptée après votre départ. Ces mesures engendreront un délai d'attente plus important, merci de votre compréhension.

L'agenda sera intégré au livret de bord et remis aux élèves le jour de la rentrée, il est donc inutile d'en acheter un.

Merci de respecter strictement ces plages horaires. Dans le cas de fratries, il est possible de retirer livres et fournitures aux jours et horaires de l'**ainé** des enfants.

✚ **Pour la papeterie**, vous avez la possibilité de régler le colis **par carte bleue sur Ecole Directe dès le 14 juillet et jusqu'au 24 août 2026** ou **le jour de la distribution** en espèces ou chèque à l'ordre du collègue St Robert (aucun paiement en carte bleue ne sera possible le jour même).

✚ Le petit matériel (stylos, crayons, feutres...) est inclus dans le lot papeterie.

✚ **Les livres devront être recouverts pour le MARDI 1er SEPTEMBRE.**

Le prêt des livres étant un service gratuit, pris entièrement en charge par l'établissement, nous nous verrons dans l'obligation de facturer les livres aux enfants peu soigneux. Nous vous conseillons d'apposer sur la couverture plastifiée une étiquette avec le nom et le prénom de l'élève.

En ce qui concerne les casiers, vous avez indiqué lors de l'inscription si vous souhaitez ou non en réserver un. La liste des élèves avec le numéro de casier attribué sera affichée dans la cour le jour du retrait des livres et fournitures. L'élève pourra donc y apposer un cadenas dès la rentrée.

b) Au cours de l'année scolaire, nous constatons régulièrement que de nombreux élèves utilisent des **sacs de cours** identiques ou très similaires. Il arrive ainsi que, par inadvertance, des sacs soient échangés entre élèves à la fin d'un cours ou au moment des déplacements dans l'établissement.

Ces erreurs entraînent des désagréments importants : matériel scolaire égaré, devoirs indisponibles, retards dans le travail et temps consacré à retrouver les propriétaires des sacs.

Nous vous remercions de bien vouloir prévoir, avec votre enfant, un moyen simple et efficace pour identifier clairement son sac de cours (étiquette nominative, porte-clés distinctif, ruban de couleur, écusson, marquage discret, etc.). Cette précaution permettra de limiter les échanges involontaires et de faciliter l'identification du propriétaire en cas d'oubli ou de perte.

Nous comptons sur votre collaboration afin d'éviter ces situations et contribuer ainsi au bon fonctionnement de la vie de l'établissement.

c) Voici la liste des **fournitures nécessaires** qui ne seront pas distribuées au Collège :

(sauf en 6^{ème} pour le lot Géométrie)

- une **clé USB** (8 Go minimum) obligatoire à conserver dans la trousse, des écouteurs Filair, un bloc-notes A5. Lot géométrie : un critérium mine, un compas, une règle graduée en plastique transparent de 30 cm, un rapporteur gradué en degrés, une équerre.
- **Espagnol** : un chiffon pour l'ardoise
- **Classes de 3^e et option DNL 4^e-3^e** : 1 blouse en coton pour les cours de sciences physiques.
- **Dictionnaires** : prévoir un dictionnaire de poche Français dès la 6^{ème} (qui restera dans la salle de classe en 6^e), un dictionnaire Français/Latin et/ou Latin/Français (Bordas) pour les élèves latinistes à partir de la 5^{ème}.
- **Calculatrice** : une calculatrice scientifique collège dès la 6^e pour les Mathématiques (Texas ou Casio).

=> **Inutile d'emporter tout ce matériel le jour de la rentrée.**

Sont strictement interdits afin de préserver le mobilier des classes :

- . Les cutters et objets tranchants autres que ciseaux à bouts ronds,
- . Le blanc correcteur liquide et les marqueurs à encre indélébile.

d) Livres

La liste des livres étudiés en cours de français sera communiquée à la rentrée. Nous vous proposerons alors une commande groupée.

Cependant, les élèves de 6^e devront se procurer eux-mêmes pour la rentrée le livre suivant : « **la rivière à l'envers** » de **Jean-Claude Mourlevat- Tome 1 – Tomek – Collection Pocket Jeunesse et garder le livre offert par l'Education Nationale en fin de CM2 « Les métamorphoses d'Ovide »**. Il n'est pas nécessaire de les lire pendant les vacances.

e) **Trousseau annuel EPS :**

- un sac de sport identifié au nom de l'élève : le sac contenant la tenue d'EPS est obligatoire et doit être différent du sac de cours.
- une paire de baskets **de sport** propres
- une tenue complète de sport dont une paire de chaussettes
- un sac plastique pour y mettre les vêtements et baskets mouillés ou sales
- une gourde
- **Pour les élèves de 4^e et de 3^e :** Une raquette de tennis de table (épaisseur de mousse 1,5 mm)

Il est **indispensable d'inscrire le nom de votre enfant sur ses affaires** : trop de choses étant perdues ou oubliées chaque année ! Toutes les fins de trimestre, les vêtements non réclamés seront donnés au Secours Catholique. Les déodorants en spray sont interdits (cf. règlement intérieur).

4 - HORAIRES DES COURS et VACANCES SCOLAIRES 2026-2027

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 11h30 ou 12h30 - de 12h25 ou 13h25 à 16h30 ou 17h30.

Mercredi : de 8h30 à 12h30 à savoir

- **pour tous les élèves un mercredi sur deux en alternance.**
- Concrètement, la rentrée se déroule en semaine A, les élèves de 6^e et 4^e auront donc cours le mercredi 2 septembre (semaine A), les élèves de 5^e et 3^e le mercredi 9 septembre (semaine B). Le calendrier des semaines A et B est communiqué dans le livret de bord.

Vacances scolaires :

Toussaint : du vendredi 16 octobre au lundi 2 novembre 2026
Noël : du vendredi 18 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027
Hiver : du vendredi 19 février au lundi 8 mars 2027
Printemps : du vendredi 16 avril au lundi 3 mai 2027
Ascension : du mercredi 5 mai au lundi 10 mai 2027
Été : le vendredi 2 juillet 2027.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

5 - AUTORISATIONS D'ABSENCES

Merci de bien respecter les règles suivantes :

La scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans ; les seuls motifs d'absences recevables sont :

- . une maladie de l'enfant, une maladie contagieuse d'un membre de la famille,
- . une réunion solennelle de famille (mariage, enterrement...)
- . un accident durant le transport.

* **Lorsqu'un élève doit s'absenter**, la famille doit en **préciser le motif, par écrit, à Mme Vanwildermeersch AVANT L'ABSENCE sur le livret de bord.**

Si l'absence n'est pas prévisible (maladie par exemple), **prévenir le bureau CPE le plus rapidement possible (avant 9h ou 13h pour une absence l'après-midi) par téléphone au 03.28.42.76.77, par mail cpe@cscmerville.fr ou via la messagerie Ecole Directe à Mme Vanwildermeersch et nous faire connaître le motif par écrit, dans le livret de bord, dans les 48 heures.** Un appel téléphonique ou un mail n'est pas un justificatif, le livret de bord doit être complété par les responsables légaux de l'élève.

Ces règles nous sont imposées par le contrat qui lie l'établissement à l'État.

Le collège se réserve le droit d'avertir l'inspection académique en cas d'absence injustifiée (plus de 4 ½ journées d'absences sans justificatif) ou trop fréquentes. Nous rappelons que les vacances scolaires sont imposées par l'éducation nationale, ainsi les départs anticipés en vacances ne sont pas autorisés.

6 - CANTINE

Le repas en **self-service** est proposé les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les nouveaux élèves se verront remettre à la rentrée une carte avec code-barres. Les « anciens » gardent leur carte.

La carte est mise à disposition des élèves, **mais reste la propriété du collège**. Seules les cartes en bon état sont acceptées. En cas de détérioration ou de perte, l'élève devra se présenter au bureau avec la somme de **10 €** pour en obtenir une nouvelle.

Pour les familles qui **n'ont pas opté** pour le prélèvement cantine, afin d'approvisionner son compte, votre enfant devra déposer son règlement (chèque de préférence, à l'ordre du Collège St Robert, d'un **multiple de 5,40 € pour les demi-pensionnaires ou 5,80€ pour les externes**) dans la boîte aux lettres « comptabilité » située à l'entrée du restaurant scolaire. Madame Matton créditera la carte du montant correspondant. Pour ceux ayant opté pour le prélèvement automatique, la carte sera créditée une fois la facture annuelle éditée (fin septembre).

Pour les élèves qui mangeront **dès le mardi 1er septembre, sauf si vous avez opté pour le prélèvement**, nous vous demandons de remettre à votre enfant, le jour de la rentrée, un chèque de **54€** (demi-pensionnaire) ou **58 €** (externe) **pour 10 repas, par exemple**.

Nous vous rappelons que pour ceux qui ont opté pour le prélèvement automatique, le premier prélèvement d'un montant forfaitaire de **50 €** (contribution familiale uniquement) ou **120 €** (50€ contribution familiale + 70 € pour la restauration) interviendra dès le **7 septembre 2026** (ou le 10 ou le 15 suivant la date que vous avez indiquée lors de l'inscription).

7 - REUNIONS DE PARENTS

Une réunion de parents sera programmée au cours du premier trimestre. **Un calendrier vous sera communiqué, par circulaire, au début de chaque trimestre**. Par ailleurs, **il est toujours possible de rencontrer les professeurs**. Il suffit pour cela de **fixer un rendez-vous par l'intermédiaire du livret de bord**. **N'oubliez pas de contrôler ce livret très régulièrement**.

8 - CARTE D'IDENTITÉ et autorisation de sortie du territoire

Afin d'organiser des voyages hors du territoire *français*, **il est indispensable que tous les élèves bénéficient le plus rapidement possible d'une carte d'identité, ainsi que d'une autorisation de sortie du territoire (A.S.T.) en cours de validité**. Ce document (AST) vous sera remis en temps voulu. Un voyage en Angleterre étant prévu en mai-juin 2027 pour les élèves de 6e, un passeport sera nécessaire.

9 - ETUDE DU SOIR

Si vous le désirez, vous pouvez nous confier vos enfants après la classe **jusqu'à 17h30**.

Les inscriptions à l'étude se feront auprès de Mme Vanwildermersch par la circulaire distribuée le jour de la rentrée. **Attention, le nombre de places est limité**.

L'étude du soir n'est pas une garderie, les élèves s'engagent à travailler sérieusement.

Le prix de l'étude est forfaitaire, soit à l'année :

- 1 fois/semaine = 45 €
- 2 fois/semaine = 91,50 €
- 3 fois/semaine = 144 €
- 4 fois/semaine = 186 €

Il y aura étude à partir du LUNDI 7 SEPTEMBRE.

10 – ECOLE DIRECTE

Le site sera en « mode été » du 14 juillet au 6 septembre (certaines fonctions seront donc désactivées). Veuillez donc à imprimer les bulletins trimestriels et factures avant le 14 juillet. Une charte de bonne utilisation sera jointe au livret de bord.

11 – TRANSPORTS SCOLAIRES

Nous vous rappelons que **TOUS les élèves** concernés par les transports scolaires doivent s'inscrire en ligne sur le site <https://inscription-mobilites.hautsdefrance.fr>, la région Hauts de France ayant mis en place un nouveau site depuis le 8 juin. Vous devez créer un compte famille, avec un nouvel identifiant et un nouveau mot de passe, cliquer ensuite sur « nouvelle demande », puis « première inscription ».

Facile et rapide, cette formule vous permet de consulter en temps réel l'état d'avancement des dossiers et de télécharger les prises en charge 2026/2027 directement depuis votre domicile après instruction des demandes par les services régionaux.

Pour vous aider dans ces démarches et répondre à toutes vos questions, la Région Hauts-de-France adapte, dès lundi 1^{er} juin, son dispositif téléphonique en élargissant les amplitudes horaires d'accueil. Ainsi, une permanence téléphonique est assurée jusqu'en octobre 2026 du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 8h à 13h30 via le numéro de téléphone 03 74 27 00 50.

Si la prise en charge est refusée (domicile à moins de 3 km du collège ou hors secteur), il convient de transmettre le refus de prise en charge, accompagné d'un chèque de 75€ à Arc en Ciel et d'une photo d'identité si l'élève n'a pas de carte (supplément de 5€ pour création de carte).

Les élèves en possession d'une carte PassPass doivent la conserver.

12 - EVEIL SPIRITUEL - CULTURE RELIGIEUSE

L'éveil spirituel et la culture religieuse occupent une place importante dans le parcours de chaque élève. Ces temps proposés tout au long de l'année invitent les jeunes à grandir dans toutes les dimensions de leur personne : intellectuelle, humaine, relationnelle et spirituelle.

Les séances d'éveil spirituel se déroulent en demi-classe pour les élèves de 6^e ; les séances de culture religieuse en 5^e se déroulent en classe entière. Elles sont animées par Madame Clep.

Pour les élèves qui cheminent vers un sacrement (baptême ou première communion) ou vers l'étape de la profession de foi, un calendrier regroupant les dates des temps forts sera distribué en classe. Ils auront lieu le mercredi matin ou le samedi matin.

Nous sollicitons les parents disponibles, qui souhaitent s'impliquer dans ces moments de réflexion et d'échanges. Alors n'hésitez pas ! Si vous êtes intéressés, contactez Madame Clep.

13 - DATES A RETENIR

Une réunion d'informations destinée **aux parents d'élèves de 6e** se déroulera les mardi 22 ou jeudi 24 septembre (selon les classes) de 17h00 à 19h00.

Les photos de classe et individuelles auront lieu le vendredi 18 septembre.

Deux journées pédagogiques sont prévues : le lundi 28 septembre 2026 et le vendredi 27 novembre 2026. Les élèves n'auront donc pas cours ces jours-là.

Un forum des métiers destiné aux élèves 5e-4e-3e sera proposé le samedi 23 janvier 2027.

Les élèves de 3^e seront en stage les lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 décembre 2026, les élèves de 4^e les 1^{er} et 2 avril 2027.

Un oral blanc se déroulera pour les élèves de 3e le mercredi 10 février matin et l'oral du Brevet est prévu le lundi 7 juin 2027. Les élèves n'auront donc pas cours ces jours-là, les professeurs étant jury d'examen.

La journée Portes Ouvertes se déroulera le samedi 20 mars 2027.

14 - INSCRIPTIONS 2027/2028

Si vous avez un enfant actuellement en classe de CM2 dans une école publique ou privée « hors secteur », merci de contacter Mme Didier dès le lundi 21 septembre, afin de prendre rendez-vous (03.28.42.82.60).

Merci également de le faire savoir autour de vous.

De bonnes vacances à tous !

*Le Directeur,
Didier VASSEUR*